

Meurtre à Beauval-en-Caux : le meurtrier condamné à 15 ans de réclusion criminelle

La cour d'assises de l'Eure a condamné en appel Bruno Lecoq à quinze années de réclusion criminelle mercredi 18 janvier 2023. L'accusé, qui a tué un voisin à Beauval-en-Caux, avait écopé de vingt ans en première instance à Rouen.

Retour à la case prison pour Bruno Lecoq, condamné en appel à quinze années de réclusion criminelle mercredi 18 janvier 2023 par la cour d'assises de l'Eure. Mais une peine bien moins lourde qu'en première instance - Photo

Par Guillaume LEJEUNE

Publié:18 Janvier 2023 à 21h08 Temps de lecture:3 min Partage :

Les deux filles de la victime prennent la parole. Elles ne peuvent retenir leurs larmes. « *Je me sens abandonnée, c'est affreux* », témoigne la jeune femme brune. Sa sœur confirme : « *mon père nous protégeait. Mais peu de temps avant qu'il soit tué, il m'avait dit qu'il allait mourir...* »

[Lire aussi 10 ans de réclusion pour les jeunes qui ont violenté une famille du Havre](#)

« Il attendait l'occasion »

[Presque cinq ans après le meurtre de Ludovic Boulard](#) (41 ans), tué d'un coup de fusil en pleine tête le 1er mai 2018 sur une départementale à Beauval-en-Caux, au volant de son camion plateau, la douleur est toujours palpable.

Mercredi 18 janvier 2023, après trois jours de procès, la justice a condamné Bruno Lecoq (58 ans) à quinze années de réclusion criminelle. Incarcéré en détention provisoire depuis un peu moins de cinq ans, [il avait écopé de vingt ans en avril 2022 à Rouen](#).

Face à cet accusé apprêté pour ce verdict, le ministère public a requis vingt ans, comme en première instance. « *Bruno Lecoq a cherché à inverser les rôles. Mais c'est un meurtre. On ne peut pas parler de préméditation au sens juridique. Mais d'une pulsion homicide ancrée. Il attendait l'occasion !* », argumente [François Coudert](#).

« Il était devenu une menace »

« *Je regrette avoir enlevé la vie à leur père* », [a concédé l'accusé](#). Au fil d'une belle passe d'arme la veille, pressé de toute part [pour qu'il reconnaisse avoir commis un meurtre](#), Bruno Lecoq a fini par commencer à changer de stratégie sous les auspices de son nouvel avocat [Me Jérémy Kalfon](#). Remisés l'accident et la légitime défense, place à l'erreur de perception.

[L'auteur du coup de fusil mortel et sa victime, voisin et ancien copain, ne s'en laissaient pas compter](#). Ludovic Boulard, pas le dernier à boire un coup, s'était même jeté dans un brasier de la Saint-Jean. Bruno Lecoq pouvait aussi avoir le coup de poing facile quand on le cherchait.

« Bruno Lecoq avait sauvé la vie de Ludovic Boulard en le sortant du feu. Mais ce dernier était devenu une menace ! Et le camion, pour mon client, c'était une arme. Pour la première fois, il a dit qu'il avait commis un meurtre. Il a d'abord agi et ensuite, il a réfléchi », illustre le conseil rouennais en espérant une moindre sentence. Il l'obtient.

« Le respect de la vie d'autrui »

« Il y a une règle absolue, c'est le respect de la vie d'autrui », rappelle [Me Marie-Rose Capitaine](#) (Dieppe) pour les enfants de la victime, un homme souvent dépeint « comme un mauvais garçon. Mais je suis convaincue qu'il n'y a pas eu d'échanges de coups avant que Bruno Lecoq tire ».

« Cette histoire, c'est la chronique d'une mort annoncée. Bruno Lecoq ment et il n'y a aucun témoin pour le contredire », estime [Me François Garraud](#) (Dieppe, partie civile), démontrant point par point la détermination à tuer.

Connu des gendarmes notamment pour avoir maquillé des voitures volées, l'ancien garagiste psychorigide, un temps ferrailleur reconverti dans la volaille, est longtemps resté droit dans ses bottes.

« J'aurais voulu m'évader de tout ça »

Ainsi, bien des malheurs qui lui sont tombés dessus au cours de sa vie agitée n'étaient pas de sa faute. Un exemple ? Si Ludovic Boulard ne lui avait pas fait un doigt d'honneur, [Bruno Lecoq, furieux, ne se serait pas lancé à sa funeste poursuite.](#)

« J'aurais voulu m'évader de tout ça. J'ai fait de mauvais choix. Pour la partie civile, je sais que ma condamnation ne sera jamais assez. Mais pour moi, ce sera toujours trop », avait confié Bruno Lecoq. Lui, le bon père de famille. Comme sa victime. « Deux frères », dira d'eux l'expert psychologue. Deux frères ennemis...